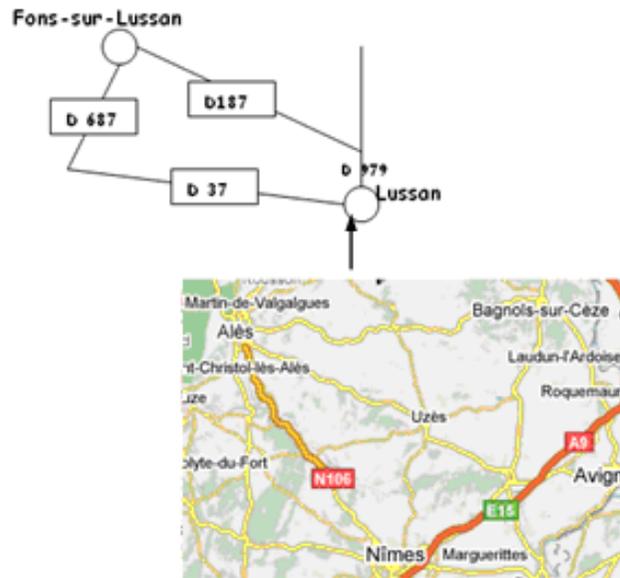


Accès et moyens de transport :

Se rendre à Fons-sur-Lussan...



Arriver à Fons-sur-Lussan...



	Référence :	Livret d'Accueil – Accueil Adolescents Sésame Gard – Maison Pierre Borrelly
	Version :	2 du 2-08-2012
	Date application :	15-09-2012

Accueil Adolescents Sésame



Livret d'Accueil Maison Pierre Borrelly

SOMMAIRE

1. Présentation de L'Association : Sésame Autisme Languedoc Roussillon	p.3
2. Présentation du Pôle enfants-adolescents	p.4
3. Présentation générale d' Accueil Adolescents Sésame	
Utilité sociale et missions de l'établissement	p.5
Les modalités d'accueil	p.6
Les prestations d'accompagnement et de soin	p.7
L'hébergement	p.8
La restauration, le traitement du linge, le rangement...	p.9
La population accueillie	p.10
Partenariat et réseau	p.11
4. Procédures et modalités d'accompagnement	
Les orientations de la pratique	p.12
La procédure d'admission	p.13
La personnalisation de l'accompagnement	p.14
Garantie des droits des usagers, les outils internes collectifs de participation sociale et le guide des « bonnes pratiques d'accompagnement sur les maisons pour adolescents »	p.15
Bientraitance et prévention de la maltraitance	p.16
5. Agréments et Financement des prestations	p.17
Les bénévoles et les professionnels	p.18
Descriptif de la maison de Manon	p.19
Accès et moyens de transport	p.20



Descriptif de la maison Pierre Borrelly :

Implantée à Fons-sur-Lussan en 2007 (suite à la délocalisation du Mas Tempié, première maison Gardoise d'Accueil Adolescents Sésame ouverte en 1996), elle est à 5 mn à pied du centre du village qui compte 200 habitants environ.

Ce dernier est situé dans le Nord Est du Gard, à environ 25 km d'Alès, Bagnols-sur-Cèze et Uzès (villes où sont implantés nos partenaires).

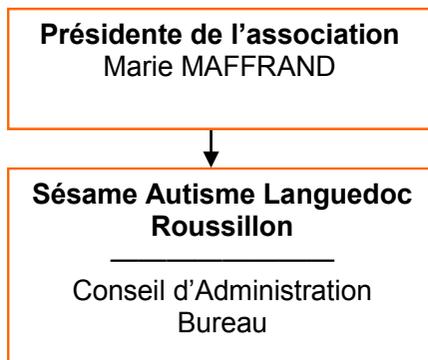
L'architecture de la maison est le fruit de l'expérience de l'accompagnement de l'autisme, avec une volonté d'harmonie des couleurs, mais surtout de distinction des espaces nuit et jour de la partie espace activité située sur un autre bâtiment.

Le premier bâtiment en L permet un accueil dans un hall (donnant sur un bureau éducateurs et un espace toilettes) qui articule :

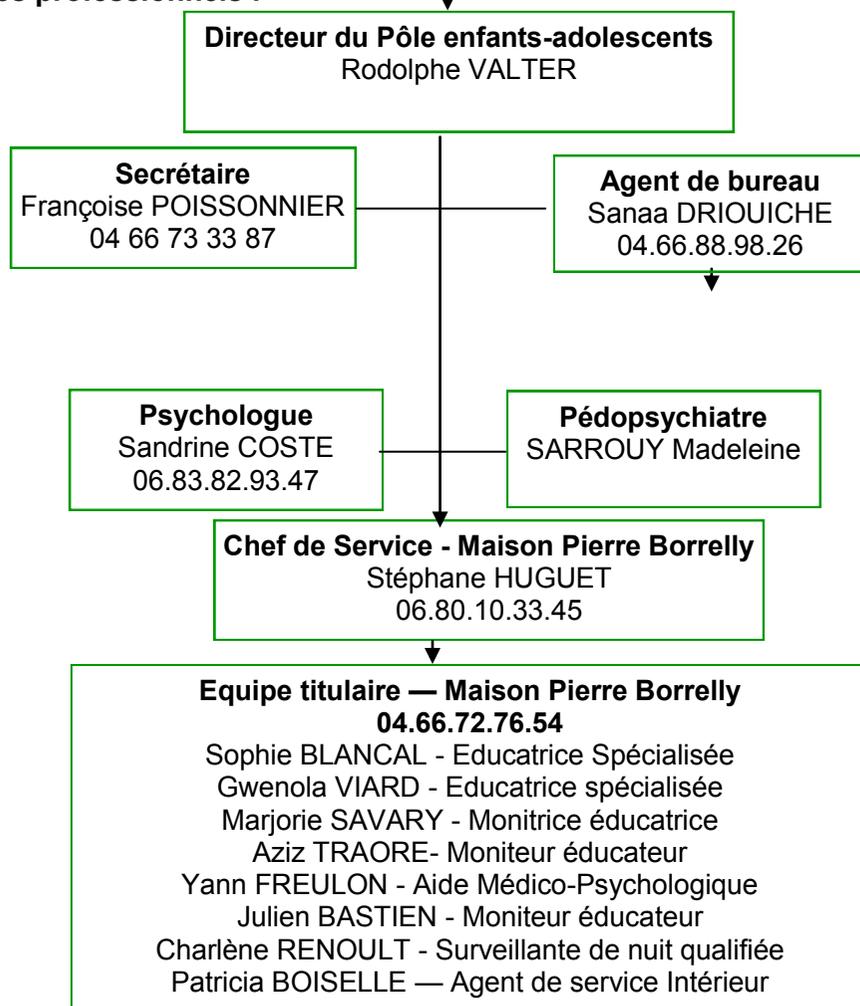
- l'espace jour situé à droite de l'entrée qui donne sur le salon (espace de vie avec trois coins distincts), qui permet le lien avec la salle à manger, elle-même adossée à une cuisine permettant un respect des règles d'hygiène inhérentes à la collectivité.
- L'espace nuit situé à gauche est constitué de deux chambres doubles et 4 chambres individuelles, de salles de bain, d'un espace buanderie, d'une chambre de veille ...

Le second bâtiment également en forme de L, plus petit, dispose d'un garage (qui fait office d'espace de rangement), d'une salle d'expression artistique qui permet également de réaliser des entretiens avec les familles et d'un espace détente aménagé pour les adolescents ayant besoin de temps de répit vis-à-vis du groupe. Ce bâtiment dispose d'une terrasse couverte permettant la prise de repas extérieurs, mais à l'abri. L'ensemble des deux bâtiments est réuni par une clôture qui permet aux adolescents de disposer d'un espace extérieur sécurisé avec : une grande cour, un espace jardin...

Les bénévoles :



Les professionnels :



1. Présentation de l'association Sésame Autisme Languedoc Roussillon

Association créée en octobre 1984 et affiliée à la Fédération Sésame Autisme (création 1963) qui regroupe 41 associations régionales ou départementales (environ 1 500 familles).

Principaux buts :

- Promouvoir et défendre les intérêts généraux des personnes présentant des troubles du spectre autistique et de leurs familles.
- Entretenir entre les familles un esprit d'entraide et de solidarité.
- Informer, sensibiliser aux besoins des personnes avec autisme.
- Développer ou contribuer au développement d'établissements, de services, de structures de toute nature, dans des domaines très variés (hébergement, travail, loisirs, activités sportives et culturelles etc...).

Valeurs associatives :

- La personne accompagnée est au centre des préoccupations.
- La continuité et des proposition d'accompagnement dans un environnement apaisant, sécurisant seront privilégiés.
- La promotion d'un accompagnement évolutif dans le temps.
- La famille est indispensable au développement harmonieux de tout enfant. Elle garde une place importante tout au long de la vie.
- Le « *bien vivre* » de la personne autiste reste la priorité. De ce fait, sont privilégiés : l'appui sur les potentialités, sans nier les difficultés.
- La famille est indispensable au développement harmonieux de tout enfant. Elle garde une place importante tout au long de la vie.

« L'association s'interdit de privilégier de façon exclusive telle politique thérapeutique ou traitement particulier. Elle a à cœur de rester ouverte à toute approche médicale, psychanalytique, psychologique ou éducative, susceptible d'apporter un bien-être aux personnes concernées dans le respect de leur dignité et individualité. »

Les établissements de Sésame Autisme Languedoc Roussillon : L'association dispose de nombreux établissements et services répartis dans le Gard, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

Au total, ce sont 408 places qui sont agréées à la date de validation du présent livre, dont 74 places pour les enfants et adolescents et 334 places chez les adultes.

2. Présentation du pôle enfants-adolescents

Pourquoi un pôle enfants-adolescents ?

- Affirmation d'une volonté de situer la personne présentant un trouble du spectre autistique, dans son parcours citoyen, dans son évolution en tant qu'être et en tant que sujet avec des attentes, des besoins...
- Idée de parcours de l'enfant, de l'adolescent, du jeune adulte, mais aussi d'un travail autour du passage et de la nécessité d'une continuité.
- Désir d'un positionnement comme acteur de développement d'une offre ... qu'il peut-être amenée à développer lui-même ou à soutenir, en lien avec les autres partenaires.
- Démarche de développement dans une dimension intégrative et d'utilisation d'espaces de droit commun (crèche, scolarisation, espace de loisirs,...) si ces derniers constituent « *un environnement apaisant, sécurisant, prêt à assumer à tout moment l'imprévisibilité et la gravité des troubles du comportement* ».

Population du pôle enfants-adolescents :

Les établissements et services du pôle s'adressent exclusivement à des enfants et adolescents présentant un trouble du spectre autistique.

Le diagnostic d'autisme typique est basé sur le croisement de trois catégories de troubles : des difficultés importantes en matière d'interactions sociales, des troubles de la communication et des comportements répétitifs ritualisés.

Cependant, il existe une grande diversité des troubles du trépied syndromique (variété d'expression, intensité des troubles, prédominance d'un des trois domaines constitutifs, éventualité d'autres symptômes ou pathologies associées, variation de la précocité des troubles ...).

Au regard de la prévalence (cf. étude de Fontbonne 62 pour 10 000), on estime que la population potentiellement concernée sur les départements du Gard et de l'Hérault, par le pôle enfants - adolescents avoisine les 2 000 personnes, dont 1400 ne présenteraient pas à priori de déficience intellectuelle.

Les objectifs généraux du pôle enfants - adolescents :

- Développer une offre sur des territoires en direction de ces publics, afin de répondre à son hétérogénéité et à ses différents besoins...
- Promouvoir des complémentarités, des logiques de réseau formalisé (de santé, d'accompagnement, d'éducation...), l'idée d'un établissement/service/intervenant « pivot » ou « coordinateur ».

5. Agréments et Financement des prestations :

Service	Arrêté d'autorisation de création	Arrêté prorogeant la durée d'autorisation	Arrêté prorogeant la durée d'autorisation	Arrêté de renouvellement d'autorisation	Agrément définitif	Arrêté d'autorisation de délocalisation
Mas Tempié => Maison P Borrelly	29/03/1994 (pour une période expérimentale de 2 ans)				08/07/1998 (16 places)	08/03/2012
Mas de la Sauvagine						
Maison de Manon	11/01/1995 (pour une période expérimentale)	19/1/1998 (pour une période de 1 an)	12/1/1999 (pour une période de 1 an)	11/4/2007 (pour 5 ans)	En attente	
4ème maison	30/03/2012 (pour période = 5 ans)					

Pour mener à bien ses missions, l'établissement Accueil Adolescents Sésame perçoit, pour chaque place, une dotation globale versée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), via la Caisse Primaire d'Assurance Maladie d'un montant d'environ 62 300 € pour les deux maisons du Gard et la Maison de Manon dans l'Hérault et de 52 500 € pour la Maison du biterrois.

Accueil Adolescents Sésame rend compte auprès de l'ARS des actes réalisés (un acte = 1 soirée/nuitée ou 1 journée). La valeur d'un acte est estimée à 194 €.

Le financement par l'ARS est identique qu'il s'agisse d'un accueil régulier ou d'un accueil temporaire."Les familles participent au financement des activités de loisirs, de la manière suivante :

2 € pour les mercredis

5 € pour les week-end

10 € pour les séjours vacances.

Une facturation trimestrielle est transmise aux familles. Elle est articulée aux présences effectives de l'adolescent.

Bienveillance et prévention de la maltraitance :

La protection et la prévention des risques est une mission essentielle d'Accueil Adolescents Sésame. Elle se traduit par :

- une recherche d'un équilibre entre l'anticipation, la prévention de manifestations autour des troubles du spectre autistique et le respect d'une expression des symptômes,
- l'offre d'un soutien de proximité et une pratique professionnelle s'appuyant sur les impacts émotionnels favorisant l'élaboration, la réflexion, la construction de projets adaptés...
- la mise en œuvre de protocoles d'accompagnement spécifiques autour du traitement des troubles du comportement majeurs,
- la mise en place d'un cadre partagé et cohérent en matière d'accompagnement et d'organisation de l'espace de vie (Maisons).

Le guide des « *bonnes pratiques d'accompagnement au sein des maisons pour adolescents* » est un des éléments essentiels de ce cadre partagé et cohérent. Il est l'aboutissement d'une réflexion autour de la bienveillance au sein de l'établissement.

Le projet d'Accueil Adolescents Sésame intègre différents aspects de prévention de la maltraitance : petites unités de vie, proximité domicile familial / établissement ou service « pivot » / guide « *bonnes pratiques d'accompagnement au sein des maisons pour adolescents* » / recherche au quotidien d'un équilibre autour de l'anticipation, la prévention de manifestations autour des troubles envahissants du développement TED et respect de la personne et de l'expression de ses troubles / architecture / aménagement de l'espace / support au repérage spatio-temporel, outils de communication adaptés...

De manière générale, ce projet d'établissement s'adresse d'abord à la personne.

Le projet éducatif individuel coordonné permet une approche globale de l'adolescent, de ses troubles et une identification des situations dans lesquelles il est susceptible de se mettre en difficultés ou en danger.

Une réflexion est systématiquement engagée autour des objectifs et des procédures à mettre en œuvre, pour limiter les facteurs de risque, utiliser les outils les plus adaptés aux problématiques de l'adolescent, mettre en tension les paradoxes (autonomie, prise de risque, liberté individuelle...).

Ce travail d'équipe vise à favoriser la réflexion et l'initiative des professionnels, plutôt que la mise en œuvre d'une réponse pré-pensée.

- Maintenir une continuité d'accompagnement et de soins, au travers notamment de ces logiques réseaux.

3. Présentation d'Accueil Adolescents Sésame

Utilité Sociale :

Accueil Adolescents Sésame offre sur différents territoires : une maison d'accueils réguliers séquentiels et d'accueils temporaires pour adolescents, un accompagnement éducatif spécifique dans un milieu ordinaire et un environnement adapté visant à :

- favoriser un « mieux vivre » pour des adolescents présentant des Troubles du Spectre Autistique (T.S.A).
- Permettre à chacun - adolescents, parents et fratrie - de bénéficier de temps de répit et créer ainsi les conditions favorisant l'accueil, la disponibilité et la mobilisation autour de l'adolescent, lors des retours en famille.
- Offrir aux institutions - du secteur sanitaire, social, médico-social et de l'Education Nationale - les conditions d'un partenariat leur permettant de trouver des points d'appui et de relais, autour des modalités d'accueil proposées, mais aussi en matière d'élaboration, de suivi et d'évaluation du projet d'accompagnement et de soins de l'adolescent.



Les missions d'Accueil Adolescents Sésame sont :

- Soutenir l'acquisition de savoir-faire fonctionnels.
- Accompagner l'adolescence de la personne présentant un trouble du spectre autistique en tant que période sensible de remaniement bio psycho social.
- Permettre l'appréhension progressive et réciproque, par l'adolescent et sa famille, de la question de la séparation et du passage à l'âge adulte (offre en direction des adolescents d'une expérience de vie, différenciée de son environnement familial).
- Proposer des lieux pour un temps de répit pour les adolescents, les familles et les institutions.

Les modalités d'accueil au sein d'Accueil adolescents Sésame :

Les adolescents sont accueillis dans un cadre d'accueils réguliers séquentiels ou temporaires :

- **Les accueils réguliers** permettent l'accueil d'adolescents autour de quatre modalités différentes et complémentaires :

L'internat séquentiel (les lundis, mardis, mercredis, jeudis sur les périodes scolaires)

Le demi-internat (les journées du mercredi sur les périodes scolaires et les jours fériés de semaine à l'exception du 1^{er} mai)

Période	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATINÉE (0 h 00 à 9 h 00)					
JOURNÉE (9 h 00 à 17 h 00)					
SOIREE-NUITEE (17 h 00 à 24 h 00)					

Les accueils de week-end (20 week-ends par an, soit 7 à 9 par an et par adolescent)

Période	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
JOURNÉE (9 h 00 à 17 h 00)			
SOIREE - NUITEE (17 h 00 à 9 h 00)			

Les accueils sur les séjours vacances (11 séjours durant les vacances scolaires, soit 4 à 5 séjours par an et par adolescent)

Période	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI DIMANCHE
JOURNÉE (9 h 00 à 17 h 00)						FERME
SOIREE NUITEE (17 h 00 à 9 h 00)						FERME

- **Les accueils temporaires** permettent l'accueil d'adolescents autour de deux modalités différentes et complémentaires :

les week-ends (7 à 9 par an et par adolescents)

Les séjours de vacances (4 à 5 par an et par adolescents)

Les demis week-ends (20 demis week-ends pour 7 à 8 adolescents par maison):

Cinquième modalité d'accueil non opérationnelle, mais intégrée au projet d'AAS.

Elle pourrait se substituer à l'accueil régulier d'internat du lundi soir.

Période	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
JOURNÉE (9 h 00 à 17 h 00)			
SOIREE - NUITEE (17 h 00 à 9 h 00)			

Garantie des droits des usagers :

L'ensemble des outils de la loi du 02.01.2002 ont été réactualisé suite à l'écriture du projet d'établissement en juin 2012. La charte des droits des usagers, le contrat de séjour, le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement (cf. Annexe n° III) sont remis aux adolescents et leur famille. Un accusé de réception atteste de la remise des documents. « *La charte des droits et libertés de l'enfant et adolescent présentant un trouble du spectre autistique* » est une adaptation de la « *Charte des droits et libertés de la personne accueillie* » (sans rien enlever en matière de droits et de sens), complété d'éléments des recommandations des bonnes pratiques de l'Agence Nationale de l'Evaluation Sociale et Médico-sociale (ANESM)..

Une plaquette d'accueil existe également. Ce document est le principal outil de communication externe pour présenter l'établissement (population, partenaires...) de manière succincte.

Les outils internes collectifs de participation sociale :

Le Conseil de la Vie Sociale fonctionne sur un rythme de 3 à 4 séances annuelles. Il est composé d'adolescents, de représentants des adolescents (famille), de représentant de l'Association Sésame Autisme. Le directeur et un chef de service y participent.

Les réunions adolescents / équipe permettent un travail d'information, d'échanges collectifs sur le programme, la vie de la maison. Elles sont réalisées régulièrement en semaine, le week-end où lors de séjours vacances.

Le Guide des « bonnes pratiques d'accompagnement sur les maisons pour adolescents » :

Le premier guide, dit des « Us et Coutumes » a été écrit par l'équipe fondatrice du mas de la Sauvagine, entre 1998 et 2003, sous l'animation du responsable de ce service. Il visait à rassembler les membres de l'équipe autour d'une pratique commune et à proposer aux adolescents un milieu sécurisé et « prévisible ».

Ce guide est tout à la fois un inventaire et un descriptif des pratiques dédiées à l'accompagnement éducatif des adolescents ayant un trouble du spectre autistique, ainsi que des organisations et des procédures mises en place au niveau de chaque maison de l'établissement ACCUEIL ADOLESCENTS SESAME. Il est régulièrement actualisé.

Personnalisation de l'accompagnement :

L'accueil :

Intégrer une personne porteuse d'un trouble du spectre autistique, au sein d'un collectif, est toujours un moment complexe pour l'adolescent comme pour le groupe. La progressivité possible des accueils (premières soirées/nuitées réduites à des soirées uniquement par exemple), le choix de modalités pouvant être évolutives (1 soirée/nuitée, puis 2 après quelques temps) sont autant de facteurs visant à faciliter l'intégration de l'adolescent et l'acceptation d'une séparation discontinue avec la famille.

Une attention particulière est portée par l'équipe sur les premiers temps de rencontre, qui se traduisent par de nombreuses observations, un temps clinique consacrée aux différentes réunions d'équipe qui suivent l'arrivée...

Le Projet Educatif Individuel Coordonné :

Accueil Adolescents Sésame a souhaité articuler prestations, outils d'évaluation et projet personnalisé... et inscrire ce dernier dans un cadre « coordonné » avec l'établissement / service « pivot ».

Le Projet Educatif Individualisé Coordonné (PEIC) d'accompagnement et de soins, permet une lisibilité des accueils et des modalités d'accompagnement et de soins proposées, des outils d'évaluation utilisés, de l'emploi du temps... Ce document sert de base à la contractualisation avec l'adolescent, sa famille ; il est co-élaboré, co-suivi et co-évalué, chaque fois que cela est possible avec l'établissement / service « pivot ».

Il est établi pour la première fois (PEIC Admission), au moment de la signature du contrat de séjour, et joint en annexe. Il permet de cadrer les modalités d'accueil et les principaux axes d'évaluation mobilisés.

Après six mois, un PEIC Evolution est mis en place. Il s'appuie sur les premières observations et les premières évaluations de compétence. Chaque année, il est réajusté en lien avec nos partenaires, la famille et l'adolescent.

Dans la dernière année de prise en charge, un PEIC Orientation est réalisé. Il doit permettre de repérer l'évolution de l'adolescent depuis son arrivée, tout en ouvrant sur son projet. Ce document doit servir aux établissements pour adultes susceptibles d'accueillir le jeune adulte, dans une certaine continuité et cohérence.

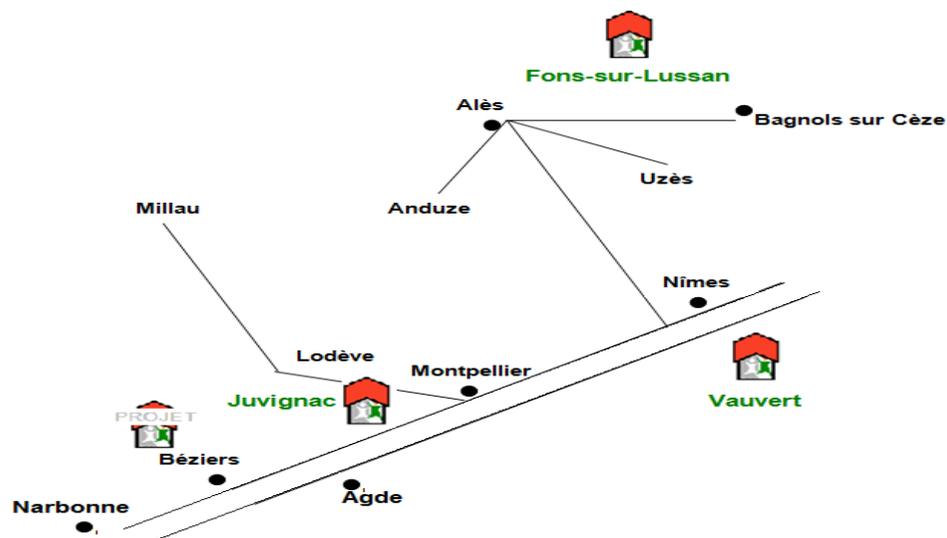
Les prestations d'accompagnement et de soin :

Prestations	Objectifs	Indicateurs d'évaluation
Les principales prestations d'accompagnement		
Participation collective et compétences domestiques	Faciliter la généralisation ou l'émergence de compétences domestiques au sein et autour des Maisons pour Adolescents	AAPEP: « Echelle Maison » et ciblage spécifique Avec « Echelle observation Directe »
Comportement et activités	Soutenir l'émergence et la généralisation de comportement adapté dans un cadre d'activités et la diminution de comportements problème	
Vie quotidienne et autonomie	Favoriser la généralisation ou l'émergence d'une autonomie dans les actes de la vie quotidienne au sein des Maisons pour Adolescents	
Loisirs et Activités	Faciliter la généralisation ou l'émergence de compétences dans un cadre de loisirs et d'activités au sein et autour des Maisons pour adolescents	
Communication	Faciliter la généralisation ou l'émergence de compétences en matière de communication au sein et autour des Maisons pour adolescents	
Interactions sociales	Favoriser la généralisation ou l'émergence des compétences interpersonnelles	
Les prestations complémentaires d'accompagnement et de soin		
Adolescence et processus bio, psycho, social	Accueillir les évolutions bios, psycho, sociales inhérentes à l'adolescence et les accompagner	Grille d'observation des difficultés
Protection et sécurité des personnes	Evaluer, prévenir les situations de mises en danger et protéger la personne	Grille de suivi des protocoles
Santé et continuité des soins	Assurer la continuité des soins et la promotion de la santé	Tableau de suivi des interventions
Démarches sociales et évolution du projet de vie	Faciliter les démarches et la projection de l'adolescent et sa famille au regard de son projet de vie	Effectivité des démarches et aménagements
Les prestations hôtelières		
Les modalités d'accueil	Offrir des modalités d'accueil correspondant aux attentes et besoins de l'adolescent et de sa famille	Nombre des différents accueils
Adaptation des conditions de séjour	Personnaliser les conditions générales de séjour et le règlement de fonctionnement d'une Maison pour Adolescents	Tableaux de suivi et de bord
Prestation en direction des familles		
Relations familiales et répit	Permettre l'émergence d'un « mieux-être » des différents membres de la famille et une amélioration (ou un renforcement) des relations familiales	Questionnaire d'impact

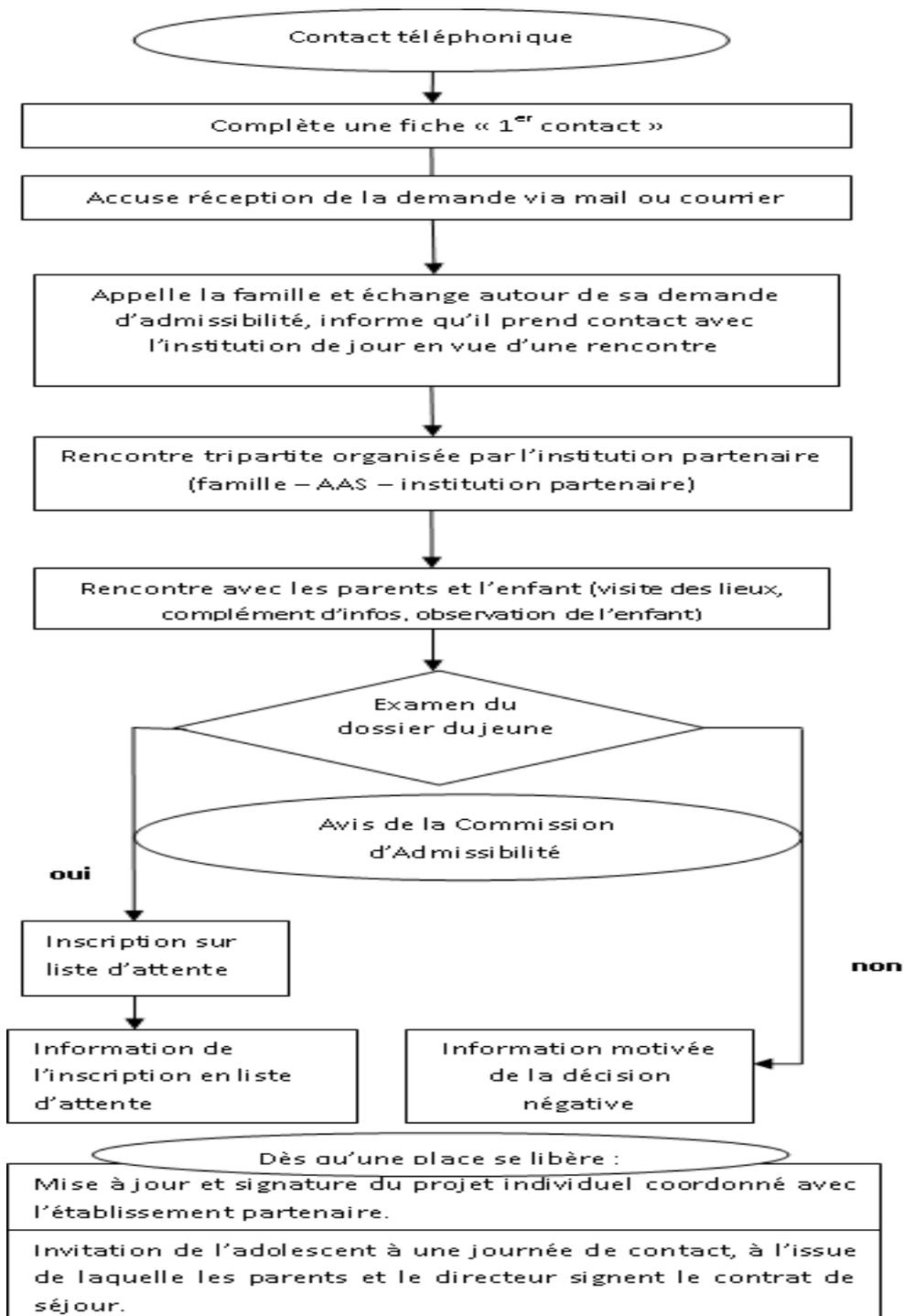
L'hébergement proposé se fait au sein de petites unités d'accueil, permettant une aire d'expérience sociale, en petite communauté et en milieu ordinaire, au sein d'une maison conçue pour accueillir 8 adolescents.

Ces unités d'accueil sont situées dans :

- Le Gard :
 - Le Mas de la Sauvagine, achevé en 1998, il est situé sur un domaine agricole, sur la commune dans le Gard. Il couvre le triangle Nîmes / Petite Camargue / Lunel.
 - La Maison Pierre BORRELLY, implantée à Fons-sur-Lussan en 2007 (suite à la délocalisation du Mas Tempié, première maison Gardoise d'Accueil Adolescents Sésame ouverte en 1996), elle est située dans le Nord Est du Gard, à environ 25 km d'Alès, Bagnols-sur-Cèze et Uzès.
- L'Hérault :
 - La Maison de Manon, achetée fin 1999, elle est située sur la commune de Juvignac, dans un quartier résidentiel. Elle couvre l'agglomération Montpelliéraine élargie au Nord-Ouest et Sud de Montpellier.
 - L'Oustal de Sésame, créée par arrêté de l'ARS du 30/03/2012 devrait effectivement ouvrir ces portes fin 2012. Elle devrait couvrir les besoins du territoire et ceux de l'est du Grand Narbonne.



La procédure d'admission :



Les orientations de la pratique :

Le milieu humain et matériel proposé s'adresse d'abord à l'adolescent, avant de s'adresser à ses troubles.



Le mode de vie fortement codifié mis en œuvre s'organise autour de propositions culturelles et de la vie sociale.

Ce milieu ordonné, récurrent, stable favorise les anticipations et l'expérimentation de situations nouvelles. Il offre des mises en situation variées, intéressantes à résoudre, sollicitant la motivation de l'adolescent.

L'accompagnement proposé s'appuie sur une approche plurielle sans dogmatisme issue :

- des méthodes d'accompagnement et d'éducation structurée (TEACCH, PECS, ABA...). Les deux premières approches cognitives citées inspirent l'accompagnement éducatif proposé et sont adaptées à un cadre institutionnel d'accueil prenant appui sur le « collectif », tout en offrant une nécessaire « personnalisation ». Les aides à la communication « *augmentative et alternative* » de type PECS permettent de soutenir la compréhension des situations du quotidien et d'améliorer la communication ;
- d'approches psycho dynamiques, psychanalytiques, ou issues de la psychothérapie institutionnelle qui permettent d'accueillir le sujet et son environnement, dans leur singularité et leur complexité (respect des stratégies défensives de la personne, appui sur ses « inventions », « ses îlots de compétences », « ses activités obsessionnelles », accueil de leurs angoisses).

Ces approches ne sont pas utilisées comme des outils thérapeutiques en direction de l'adolescent, mais comme des outils au service :

- d'une réflexion, d'une analyse permettant la prise en compte de la parole du sujet, de ses émotions, de la singularité des rencontres accompagnants / accompagnés,
- d'une réflexion sur l'institution, espace d'accompagnement et de soins, où l'autisme produit des effets et nécessite un engagement fort du côté de la circulation de la parole, de la culture de la responsabilité, de la place de chacun comme acteur « soignant » .

Les accompagnants sont attentifs à la sensibilité aiguë des jeunes face à la frustration, l'échec... et valorisent au quotidien les potentialités et réussites.



La restauration :

L'agrément de 8 places sur chaque maison n'impose pas, à Accueil Adolescents Sésame, la mise en place de règles propres à la restauration collective.

Le choix pédagogique est d'utiliser le repas comme un espace d'expériences pour les adolescents : tant au niveau de l'élaboration des menus (recherche d'une expression de choix par les adolescents), que de la réalisation des courses (espace social et de travail sur les habilités sociales), du repas (émergence de compétences domestiques ou préprofessionnelles), du service (notion de partage, de prise en compte de l'autre qui fait si souvent défaut à une personne présentant des troubles du spectre autistique), du débarrassage et du nettoyage de la cuisine, de la salle à manger (émergence de compétences domestiques ou préprofessionnelles).

Les menus sont établis hebdomadairement par les éducateurs, avec les adolescents, sous la responsabilité du chef de service (vigilance à un certain équilibre alimentaire).

Le traitement du linge :

Le linge de maison est fourni, blanchi et entretenu par l'établissement.

Le tri du linge sale, le lancement de machines à laver ou de sèche-linge, le pli... sont autant de tâches auxquelles sont associés les adolescents (apprentissage). Ces tâches sont donc sous la responsabilité de l'équipe éducative. L'agent de service intérieur prend cependant le relais, lorsqu'elle est présente.

Le linge personnel n'est pas entretenu par l'établissement. En fin de séjour, le jeune repart avec son linge sale. Le linge souillé est traité au fur et à mesure. Seul le linge souillé sur les temps qui précèdent le départ, n'est pas traité, il est remis dans un sac distinct à la famille ou chauffeur de taxi.

Rangement, ménage et entretien des maisons et du terrain :

Les adolescents participent à l'entretien de leur chambre (rangement, ménage...), des espaces collectifs dans la mesure de leurs compétences. Ils bénéficient, si nécessaire, du soutien des éducateurs. Ils sont également invités, en fonction de leurs possibilités, à agir collectivement ou individuellement à l'entretien du lieu (ménage, linge), à sa décoration, aux travaux d'aménagement.

Le ménage est sous la responsabilité partagée du personnel éducatif et de l'agent de service intérieur.

Au niveau de l'entretien du bâtiment, notamment des espaces verts, certains petits travaux sont réalisés par le personnel éducatif, autour de l'accompagnement des adolescents. Accueil Adolescents Sésame fait, cependant appel à des entreprises pour réaliser l'essentiel de ces travaux.

La population accueillie au sein d'Accueil Adolescents Sésame :

Les critères permettant de se prononcer sur l'admissibilité sont :

- un diagnostic médical de troubles du spectre autistique est établi.
- Les adolescents sont âgés de 12 à 18 ans.
- La complémentarité avec un établissement ou service « pivot » est effective (IME, HDJ, SESSAD, CMPEI, Scolarisation...) et s'inscrit dans une proximité territoriale avec l'une des maisons.
- Une notification de la Commission des Droits à l'Autonomie (CDAPH) oriente le jeune sur AAS et la décision est notifiée à la famille.
- Les modalités d'accueil et d'accompagnement sont établies conjointement à partir des besoins (adolescents, familles, partenaires et AAS).

L'agrément prévoit l'accueil d'adolescents âgés de 12 à 18 ans mais les entrées se font plutôt après 14 ans. La population reçue se situe plutôt sur le créneau 16 - 20 ans (80,35 %). Près de 25 % des adolescents sont pris en charge au-delà de l'âge limite de notre agrément (> à 18 ans, mais arrêt au plus tard à la date d'anniversaire des 20 ans).

Jusqu'en 2005, Accueil Adolescents Sésame ne recevait que des adolescents avec des déficiences associées importantes. L'élargissement du spectre autistique, les besoins très importants en terme de socialisation, le travail sur les habilités sociales et les interactions, auprès d'un public avec une déficience légère ou sans déficience intellectuelle, une meilleure prise en compte des besoins et des prises en charge plus précoces pour une population plus déficiente... ont amené Accueil Adolescents Sésame à répondre progressivement à l'évolution de la demande.

Cependant, l'hétérogénéité de la population accueillie, mais aussi les modes d'accueils réguliers qui privilégient l'accueil sur de l'internat séquentiel, ne favorisent pas la prise en compte de demandes d'adolescents scolarisés.

Malgré ce, Accueil Adolescents Sésame accueille un peu moins de 25 % d'adolescents présentant une déficience légère ou pas de déficience au 31.12.2011 et à des listes d'attente, sur les différentes maisons, composées à 40 % de cette nouvelle population.

Partenariat et réseau :

Dès son origine, le projet d'AAS s'inscrit dans une logique de réseau. Etablissement à vocation complémentaire, AAS développe un projet de maisons articulées à un territoire.

L'ANESM et l'HAS, dans leur document intitulé « *Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent* », recommandent : « *de mettre en place une approche transdisciplinaire, tant dans l'évaluation que dans la mise en œuvre et la coordination des interventions éducatives et thérapeutiques, et de définir en amont les règles de fonctionnement de cette transdisciplinarité entre intervenants de spécialités différentes d'une même équipe, voire d'institutions différentes et notamment :*

- *les modalités du travail transdisciplinaire et son rythme ;*
- *le professionnel ou l'institution qui assure la coordination du projet personnalisé d'interventions. »*

Accueil Adolescents Sésame souhaite se situer dans le cadre de ces recommandations. L'établissement a donc fait évoluer :

- sa procédure d'admission, pour travailler en amont de l'admission à une élaboration partagée d'un projet d'accueil et d'accompagnement ;
- sa déclinaison des prestations, pour introduire une démarche évaluative reconnue, complémentaire à celle pouvant être réalisée en établissement / service ;
- son positionnement vis-à-vis de ces partenaires, en se situant clairement comme établissement complémentaire à un établissement / service « pivot » ;
- son projet éducatif individuel, dont le cadre permet et doit évoluer dans un cadre d'élaboration, de suivi, d'évaluation, coordonné et transdisciplinaire.

Par ailleurs, la volonté d'AAS est de s'immerger dans le milieu ordinaire en s'appuyant sur les ressources locales. La mise en place de projets spécifiques, autour de chaque maison, en lien avec les particularités du territoire, est un des axes de travail que doivent porter les équipes, sous la responsabilité du chef de service.